



Gestion de Patrimoine et Patrimoine Professionnel

 ECTS
120 crédits

Durée
1 ou 2 ans

 Structure de
formation
Montpellier
Management

 Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le Master Gestion de Patrimoine et Patrimoine Professionnel permet d'acquérir l'ensemble des connaissances et des techniques nécessaires au conseil en gestion de patrimoine du chef d'entreprise.

Il délivre une triple compétence, juridique, financière et fiscale qui permet une approche globale du patrimoine du chef d'entreprise et de délivrer des conseils pertinents prenant en compte à la fois le patrimoine privé et professionnel du client.

En deuxième année, il offre une spécialisation dans les opérations relatives à la transmission d'entreprise en mettant en avant le lien entre patrimoine privé et professionnel.

Objectifs

Le Master Gestion de Patrimoine et Patrimoine Professionnel a pour objectif de former des conseillers en Gestion de Patrimoine en mesure de conseiller et d'accompagner les chefs d'entreprise (dirigeants et/ou associés) tant sur la gestion de leur patrimoine privé que professionnel.

L'obtention du master confère l'agrément CJA et permet de satisfaire aux conditions de capacités professionnelles requises pour exercer l'activité suivante :

- * Intermédiaire en assurance
- * Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement
- * Conseiller en investissement financier

* Conseiller en investissement participatif

Par ailleurs, le master prépare à l'examen AMF. Une session d'examen est organisée chaque année pour nos étudiants.

Dimension internationale

À Montpellier Management, vous avez l'opportunité d'étudier à l'étranger dans **l'une des 45 universités partenaires** réparties dans **20 pays**.

 Découvrez toutes les universités partenaires à l'international

 Découvrez tous les témoignages de nos étudiants partis à l'étranger

Organisation

Contrôle des connaissances

*Taux de réussite en M2 2022-2023 (admis / nombre d'étudiants avec une moyenne > 7)

Ouvert en alternance

La première année du Master (M1) s'effectue préférentiellement en alternance.



Le rythme d'alternance est le suivant : 15 jours à l'Université / 15 jours dans l'organisme d'accueil, le cas échéant, de septembre à mi-mai. À partir de mi-mai, les alternants sont dans leur organisme d'accueil jusqu'à la rentrée du M2.

La deuxième année du Master (M2) s'effectue exclusivement en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation).

Stages, projets tutorés

La première année du Master (M1) s'effectue préférentiellement en alternance mais peut également être réalisée sans contrat d'alternance.

Consultez toutes les informations utiles sur le stage en M1 sur [cette page](#).

Consultez toutes les informations utiles sur le stage en M2 sur [cette page](#).

Admission

Conditions d'accès

Consultez les conditions d'accès au Master Gestion de Patrimoine et Patrimoine Professionnel sur [cette page](#).

Modalités d'inscription

Consultez les modalités d'inscription sur [cette page](#).

Et après

Insertion professionnelle

Les diplômés du Master peuvent exercer leur activité principalement dans :

- * Les cabinets de gestion de patrimoine indépendant
- * Les cabinets d'expertise-comptable ayant une activité de gestion de patrimoine ou de transmission d'entreprise
- * Les banques
- * Les sociétés d'assurance

Types d'emplois accessibles :

- * Conseil : conseiller en gestion de patrimoine (CGP ou CGPI) à son compte, au sein d'un groupe d'expertise-comptable
- * Métiers de la banque : conseiller en gestion de patrimoine et ingénieurs patrimoniaux, conseiller en gestion privée, conseiller banque privée actionnaires et dirigeants
- * Assurances : conseiller en gestion de patrimoine et assurances auprès des professionnels

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Justine VALETTE

✉ justine.valette@umontpellier.fr

Responsable pédagogique

Paul Amadiou

✉ paul.amadiou@umontpellier.fr

Contact administratif

M1 G3P

✉ moma-m1gp@umontpellier.fr

Contact administratif

M2 G3P

✉ moma-m2gp@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Montpellier Management



En savoir plus

Plus d'informations sur le Master 1 Gestion de Patrimoine et Patrimoine Professionnel

[https://www.montpellier-management.fr/liste-des-
formations/m1-gestion-patrimoine-patrimoine-professionnel/](https://www.montpellier-management.fr/liste-des-formations/m1-gestion-patrimoine-patrimoine-professionnel/)

Plus d'informations sur le Master 2 Gestion de Patrimoine et Patrimoine Professionnel

[https://www.montpellier-management.fr/liste-des-
formations/m2-gestion-de-patrimoine-et-patrimoine-
professionnel/](https://www.montpellier-management.fr/liste-des-formations/m2-gestion-de-patrimoine-et-patrimoine-professionnel/)



Programme

Master 1

M1 G3P SEMESTRE 1

MAITRISER LES FONDAMENTAUX EN FINANCE D'ENTREPRISE	10 crédits	
Evaluation des entreprises		27h
Diagnostic financier 1		24h
Corporate finance		27h
DELIVRER UN CONSEIL EN MATIERE D'ASSURANCE	3 crédits	
Fondamentaux de l'assurance		24h
MAITRISER L'ANGLAIS FINANCIER	3 crédits	
Anglais financier		
Informatique		
COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE, FISCAL ET FINANCIER	14 crédits	
Environnement bancaire		15h
Economie Monétaire et Financière		27h
ACQUERIR ET QUESTIONNER L'INFORMATION	1 crédits	
Veille informationnelle		2h

M1 G3P SEMESTRE 2

ADOPTER UNE POSTURE CRITIQUE FACE A SON ENVIRONNEMENT PRO	5 crédits	
Déontologie et éthique		30h
ACQUERIR ET QUESTIONNER L'INFORMATION	1 crédits	
Assurance-vie		
Gestion de Portefeuille		27h
Veille informationnelle CM		4h
Cycle de Conférences		9h
EXERCER LE CONSEIL FACE AU CLIENT	3 crédits	
Négociation vente		32h
TRAVAUX D'ETUDES ET DE RECHERCHE	6 crédits	
Méthodologie scientifique		9h
M1 G3P Stage		
M1 G3P Projet tuteuré		
M1 G3P Mémoire		
MAITRISER L'ANGLAIS FINANCIER	2 crédits	
Anglais		27h
Préparation à l'AMF		
REALISER UN BILAN SOCIAL ET JURIDIQUE DU CLIENT	10 crédits	
Droit de la famille et des incapacités		27h
METTRE EN OEUVRE UNE GESTION D'ACTIFS	3 crédits	
Droit patrimonial		27h
Cycle de Conférences		9h
Droit patrimonial		27h
Gestion de Portefeuille		27h

Master 2

M2 G3P SEMESTRE 3



REALISER UN AUDIT JURIDIQUE ET FINANCIER	10 crédits		PROFESSIONALISATION ET MÉMOIRE	8 crédits	12h
Diagnostic et prévisions financières		24h	INGENIERE FINANCIERE	9 crédits	
Audit des obligations relatives au droit du travail		12h	Gestion et investissement dans les entreprises en difficulté		18h
Sécurisation juridique de la transmission d'entreprise		24h	Evaluation d'entreprise et financement		30h
INGENIERIE FISCALE	9 crédits		Investir en PME		24h
Fiscalité de la donation et des transmissions familiales		18h	Produits de placement		18h
Fiscalité de la cession de l'EI et des fonds de commerce		18h	PROTECTION SOCIALE	3 crédits	
Fiscalité de la cession de sociétés commerciales et civiles		18h	Protection sociale de l'entreprise, du dirigeant et cédant		21h
INGENIERIE JURIDIQUE	8 crédits		Protection sociale de l'entreprise		
Transmission d'entreprise à titre gratuit - successions		21h	AGIR EN PROFESSIONNEL DU CONSEIL	2 crédits	
Stratégies post-cession du cédant d'entreprise		21h	Comprendre le cédant d'entreprise		12h
AGIR EN PROFESSIONNEL DU CONSEIL	3 crédits		VEILLE INFORMATIONNELLE		12h
Adopter une posture professionnelle		12h	APPLIQUER LE CONSEIL ET ACCOMPAGNER LE CLIENT	2 crédits	
			Mise en œuvre administrative et réglementaire du conseil		
			Mise en œuvre d'une transmission		
M2 G3P SEMESTRE 4			Rencontres professionnelles		15h
Sport facultatif			IMMOBILIER D'ENTREPRISE	2 crédits	
			Stratégie de détention et de transmission de l'immobilier		21h
			GRAND ORAL	4 crédits	20h
			M2 G3P Stage		
			M2 G3P Projet tuteuré		